

3

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1884.

QUARANTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1884

L'ORDRE ASIATIQUE

DE

MORALE UNIVERSELLE.

L'exemple des vertus de l'humaine Sagesse
Dont un triple Décor est le prix, non le but,
Est pour l'homme d'honneur la leçon que professe
Par l'organe d'Eldir, le moral Institut.

Notre confrère M. Brichaut a reproduit dans le premier numéro de 1884 de la *Revue belge de numismatique*, au milieu de médailles maçonniques, sous les n^{os} 4 et 4bis de la planche VIII, une petite médaille dont il ne s'expliquait pas la source et dont nous commencerons par rappeler la description avant d'en essayer une attribution qui ne nous semble pas douteuse.

Médaille ronde dorée, posée sur un soleil formé de quinze rayons, munie d'une bélière.

Droit. Un œil; au-dessous, sur la même ligne, un soleil et une étoile à cinq rais; au bas, DELDIR.

Rev. Dans un triangle, légende hébraïque, avec le nom de Dieu; au-dessous, la date, 1834.

Cette pièce est évidemment une première marque d'une société littéraire, fondée à Paris, en 1832, par un certain nombre de savants et d'hommes politiques, sous la prési-

dence d'Alina d'Eldir, dite la sultane indienne, femme d'un ancien chef de bataillon du nom de Mercier.

Nous avons vainement cherché une biographie complète de celle que ses amis appelaient la Sultane d'Eldir et qui fut pendant un certain nombre d'années le centre d'un groupe d'hommes intelligents parmi lesquels nous citerons J.-B.-M. Gence, traducteur de l'*Imitation* ; Molveaut, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; Villenave, père, et Théodore Villenave (son fils) ; Théodore Lorin, l'ami et le secrétaire de Pougens ; Galland de la Tour, de l'institut d'Égypte ; A. Chapelle, et, en première ligne, le marquis de Fortia d'Urban, qui fut en quelque sorte son révélateur.

Ce n'est donc qu'à l'aide de fragments d'articles puisés à droite et à gauche, et grâce à un recueil formé par la sultane elle-même et renfermant trente pièces qui lui étaient dédiées, que nous pourrons donner quelques renseignements précis sur le *Cercle de la noble Porte de l'Élysée d'Eldir*, devenu plus tard l'*Ordre moral asiatique universel*.

C'est en 1828 que nous voyons parattre pour la première fois *Madame d'Eldire*, auteur des *Méditations en prose d'une dame indienne* (1), publiées sous les auspices du marquis de Fortia d'Urban, ce savant universel qui

(1) Il existe, sinon deux éditions de ce livre, du moins des exemplaires différents : 1^o Paris, Pichard, Ponthieu, etc., 1828, in-8^o, 2^o Paris, Delaunay, Dentu, etc., 1828. Ces derniers, dit Quérard, dans la *France littéraire*, ne diffèrent des autres que par le titre, un portrait de l'auteur et l'adjonction d'un opuscule signé A. Peschier de Bisson, intitulé : *A Madame Alina Deldir* (1827).

attacha son nom à tant de travaux littéraires, parmi lesquels il faut citer la réimpression de l'*Art de vérifier les dates*, la publication de l'*Histoire du Haynaut*, de Jacques de Guise, etc.

L'année suivante, elle s'occupait de magnétisme et Villenave, dans une publication (1), proclame :

Envers l'humanité, les merveilleux bienfaits
Par d'Eldir opérés, que l'Histoire réclame.

En 1829, Gence, dans une pièce intitulée la *Vérité, songe*, raconte une visite à la Perle de l'Inde;

Quant mon épouse et moi, qu'un même esprit inspire
Nous vinmes chez d'Eldir, qui, non moins qu'un aimant
De loin vivement nous attire.
« Ah ! je ne suis qu'un instrument,
Dit-elle, « agissant sous l'empire
« D'un Génie élevé, puissant,
« L'organe pur d'un Dieu suprême. »

Et chaque année, nous voyons le traducteur de l'*Imitation*, adresser, en août ou septembre, une nouvelle poésie à son idole. Dans un *Portrait de l'Amitié* (1831), il s'exprime ainsi :

Victorieuse sans combats,
Riche sans or, et reine sans soldats,
Tu daignes pardonner au faible un premier crime,
Et l'arrêter ainsi sur le bord de l'abîme.
Toi seule rapprochant les plus fiers ennemis
Sais conquérir le monde et le peupler d'amis.

A. Chapelle lui consacre à la même date une chanson

(1) *La Vérité du magnétisme prouvée par les faits*. Paris, Migneret, 1829.

intitulée *le Sanctuaire d'Eldir* ⁽¹⁾, sur l'air des *Bottes*, dont le refrain est :

Ah ! Suivez-moi, venez au Sanctuaire
Où tout mortel voit ses douleurs finir ;
Des malheureux nous trouverons la mère
Dans la bienfaisante d'Eldir !

Mais c'est en 1832 seulement que fut institué l'*Ordre moral asiatique universel sous le nom de la noble Porte de l'Élysée*, ainsi que l'indique le titre d'une brochure de Gence, datée du 7 mai 1839, et où sa signature est suivie de ces qualités : « Ancien Rose-Croix et le Doyen d'âge des commandeurs de l'Ordre ⁽²⁾. » Nous y trouvons, dans des vers qu'on nous pardonnera de citer, les principes de l'institution et jusqu'à la description des emblèmes qui figurent sur la médaille publiée par M. Brichaut.

4.

Quelle Institution que l'Ordre asiatique
Fondant du bien moral le culte universel,
Et de la Charité, par la morale antique,
Étendant des vertus le pouvoir immortel !

5.

Recueillir les bienfaits, et répandre l'exemple
Des humaines vertus qu'avec fruit l'on contemple,
Tracent la fonction du Chevalier moral,
Qui, propageant le bien, fait vaincre au loin le mal.

(1) Ce doit être P.-D.-Augustin Chapelle, né en 1756, compositeur, qui fit longtemps partie des orchestres de la Comédie italienne et du Vaudeville.

Nous croyons avoir lu quelque part, ou entendu dire que le sanctuaire d'Eldir était situé *rue de l'Ancienne Comédie*, au troisième étage.

(2) Paris, imp. Thomassin, 1839, in-8°, 8 pages.

7.

C'est, grâce à Dieu, par l'*Oeil*, l'*Etoile* qui nous guide,
Et le *Soleil*, qu'Eldir et pourvoit et préside
Au bien, dont une active et noble Charité
De l'Ordre universel fait une vérité.

8.

Son culte embrassant tout, est vraiment catholique.
Combien il ennoblit le rite maçonnique !
L'Etoile d'Orient, jointe à la Rose-Croix,
Mène au Temple qu'Eldir élève au Roi des Rois.

9.

De la Grande-Mattresse, ab ! secondons le zèle ;
Chevaliers, Officiers, Commandeurs, par les faits,
Défendons les vertus, provoquons les bienfaits ;
Et que son Chancelier les inscrive et les scelle.

11.

Qu'ainsi, chaque an, Eldir, lorsque Mai recommence,
Arrête qu'une Cote acquittera les frais
Des Titres mérités et du Recueil des faits
Dont il sera rendu gloire à la Providence !

On voit, par cette pièce, que l'ordre d'Eldir réunissait sous le même drapeau, les idées religieuses et les principes maçonniques.

Bien que sa constitution ne paraisse dater que de 1852, peut-être faut-il la reporter à 1828, d'après le titre d'un discours du marquis de Fortia d'Urban, intitulé *10^e discours prononcé le 9 janvier 1838, dans le Cercle de morale universelle fondé par M^{me} d'Eldir, sultane indienne, d'origine mogole*, et intitulé *Du bonheur* (1).

(1) Paris, imp. Chassaignon, in-4^o, 4 pages.

La conclusion est un éloge de « celle qui, privée de tout pour elle-

Pour compléter, en quelque sorte, l'histoire littéraire de l'ordre asiatique, nous devons citer encore un petit poème de Gence: *De l'esprit et de l'âme; du sentiment et de la passion, lu au Cercle de la noble Porte de l'Élysée d'Eldir, le 4 novembre 1834*, et qui se termine par *La Vie et la Reconnaissance*, dont les derniers vers sont :

. telle est l'Ame sublime
Qui vit du bonheur seul d'un Cercle qu'elle anime;
Cercle étroit, mais bien grand, où l'œil voit resplendir
La sagesse indienne, incarnée en D'ELDIR.

Signé : J.-B.-M. GENCE, .

Officier du Cercle de la noble Porte de l'Élysée d'Eldir.

Gourdon de Genouillac, dans son *Dictionnaire historique des ordres de chevalerie*, consacre quelques lignes à l'ordre asiatique. « Cet ordre fut créé, dit-il, par la sultane mogole Alina d'Eldir, durant son séjour en France; les statuts en furent autorisés le 6 juillet 1835 et approuvés quelque temps après par le saint-siège apostolique. Il était destiné à récompenser les personnes qui s'étaient distinguées par leurs belles actions, leur mérite et leurs vertus, quelle que fut leur nation. »

Malgré le grand désordre qui existait dans la réglementation des distinctions honorifiques sous le règne de Louis-Philippe et antérieurement au décret du 10 juin 1833, nous ne croyons pas que le gouvernement de Juillet ait jamais autorisé les statuts de l'ordre de la

même, donne aux malheureux des secours et des jouissances et se procure ainsi un bonheur plus véritable que celui de tant d'hommes riches, qui, etc. »

sultane autrement peut-être que sous sa forme plus modeste de *Société de morale universelle* (1), et ce ne peut être aussi que sous cette apparence que Grégoire XVI aurait pu en encourager le développement.

Arthur Dinaux, dans son ouvrage sur les *Sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires* (2), reproduit, au sujet de l'ordre asiatique, un feuilleton d'Amédée Achard, inséré dans l'*Assemblée nationale*, du 21 décembre 1850, et qui commence par la copie du brevet suivant :

« *Ordre asiatique du Cercle de morale universelle.*
« *Gloria in excelsis Deo.* Dans un triangle, le mot *Divis* ;
« au-dessous : *La Foi — La Charité — L'Espérance.*

« Nous, Alina Deldir, sultane d'origine mogole, maîtresse-fondatrice de l'*Ordre Asiatique de morale de la noble Porte de l'Élysée d'Eldir*, fondation autorisée par la voie légale et approuvée, croyons faire une chose raisonnable et digne, en comblant de nos faveurs les personnes qui se distinguent par leurs bonnes mœurs, leurs mérites, leurs actions d'éclat, leurs sentiments religieux. A cet effet, voulant honorer d'un titre spécial d'honneur, dont l'objet est la foi de la conscience humaine dans la divine Providence (3), avons nommé chevalier de l'*Ordre Asiatique* M.... Nous informons tous les amis de la vérité que nous l'avons par le pré-

(1) Voir les termes du brevet transcrit plus loin.

(2) Deuxième édition, publiée par G. Brunet. Paris, Bacholin, 1867, in-8°, t. II, pp. 70-72.

(3) Nous rétablissons une interversion d'Achard, qui rend le sens de cette phrase inintelligible.

« sent brevet créé, institué *et solennellement* (sic)
« ordonné chevalier de l'*Ordre Asiatique de morale uni-*
« *verselle.* »

« Au bas, ajoute le spirituel romancier, se trouvent, d'un côté, la signature du grand chancelier de l'*Ordre Asiatique Ch. Mercier-Deldir* (1), et de l'autre, en grosses lettres, celle de *Alina Deldir*, grande-maitresse de l'*Ordre Asiatique.*

« Un mot encore pour achever la description de ce singulier brevet.

« La signature du grand chancelier de l'*Ordre Asiatique* est accompagnée d'un gros rat noir, fort bien dessiné sur le papier. Pourquoi un rat, et pourquoi ce rat est-il noir ?

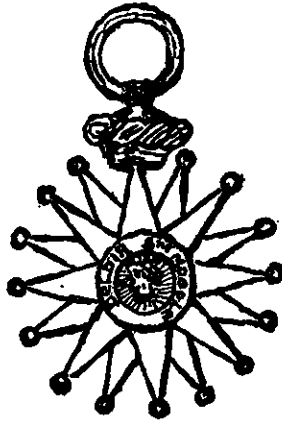
« Les trois vertus théologiques, dont les noms brillent en tête du brevet délivré par la princesse *Alina Deldir*, sont séparés par des filets ; trois figures d'animaux les accompagnent : un léopard armé de formidables griffes sous la Foi ; un éléphant, errant dans un petit jardin, sous la Charité, et un tigre, orné d'une queue majestueuse, sous l'Espérance.

« Quels rapports mystérieux existent entre ces trois animaux et les trois vertus théologiques ?

« C'est ce que la princesse *Aline Deldir* n'explique pas. Peut-être ces trois figures sont-elles des symboles comme la bête de l'Apocalypse ? Une imagination orientale peut seule rêver l'Espérance sous la forme d'un tigre et la Charité sous les traits d'un éléphant. »

(1) Sans doute le fils d'*Alina*, à moins que ce ne soit son mari, dont il n'est jamais question.

Nous devons ajouter à cette description celle d'un bijou, différent de celui qu'a publié M. Brichaut et qui est, cette fois, une véritable décoration.



Au centre d'un soleil en émail blanc, formé de seize pointes terminées par des boules dorées, se trouve un médaillon rond doré, portant, d'un côté, un profil estampé de la sultane, tourné à gauche, entouré d'un cercle émaillé en bleu portant la légende DELDIR S^{NE} MOGOLE. Au revers, le médaillon porte un palmier et la légende circulaire, aussi sur émail bleu : GLOIRE A DIEU. Ce bijou, qui mesure 35 millimètres de diamètre, est sommé d'un turban d'or, auquel est attaché l'anneau dans lequel est passé un ruban, — vert à liserés jaunes, d'après l'exemplaire que nous possédons et un autre que nous avons vu à Florence en 1871, chez un bijoutier, — vert à liserés noirs, d'après l'article d'Achard.

L'ordre, disent Gourdon de Genouillac et Achard, comprenait alors cinq classes : chevaliers honoraires,

chevaliers, officiers, commandeurs et grands-croix, ce qui semble d'accord avec les citations faites précédemment par nous de divers passages de poésies de Gence.

A l'époque où Achard écrivait son article, le marquis de Fortia d'Urban, Mollevaut, Villenave père, étaient morts, octogénaires pour la plupart, car ils avaient presque tous dépassé la soixantaine au moment où ils avaient connu Alina d'Eldir, et nous ne savons exactement ce qu'était devenue l'institution. D'après le feuilleton de l'*Assemblée nationale*, elle paraît avoir perdu, en partie, son caractère et n'être devenue que l'objet d'un simple commerce :

« Quiconque, écrit Achard, a des prétentions à la vertu, les candidats au prix de Montyon, tous les mortels enfin qui ont ou croient avoir commis de belles actions peuvent en toute assurance se présenter chez Alina Deldir et lui demander un brevet de chevalier. Les frais de chancellerie, d'enregistrement et autres choses ne coûtent pas plus de cent écus.

« Mais deux brevets pris ensemble ne valent guère que cinq cents francs.

« On ne saurait payer moins cher un bout de ruban vert à liserés noirs.

« On assure, dit-il en terminant, que la princesse traite de gré à gré avec les personnes vraiment vertueuses. La morale universelle se contente de peu. »

D'après Gourdon de Genouillac, Alina d'Eldir serait morte en 1851, et il est inutile d'ajouter que l'ordre de la sultane ne lui a pas survécu.

Malgré ce que dit A. Achard, dans l'article que nous

venons de citer, nous croyons qu'à ses débuts, et sans doute pendant fort longtemps, l'ordre de la Sultane n'eût pas pour but la spéculation et qu'il faut le ranger dans les ordres imaginaires ou de plaisir, et ne pas le comprendre dans la série des conceptions d'aventuriers auxquels nous devons la création ou la résurrection des ordres de la *Rédemption* de Gonzague, des *Quatre-Empereurs* et du *Lion de Holstein*, du *Mérite et du Dévouement*, d'*Epire et d'Albanie*, du *Saint-Sauveur de Montréal*, etc., dont l'histoire ne formerait par un des moins curieux chapitres d'une étude sur la vanité humaine à notre époque (1).

La dernière mention que l'on rencontre de la fondation de la sultane est dans un procès pour escroquerie et

(1) Afin d'éviter de trop grandes recherches aux érudits allemands qui ont déjà étudié la Société des Agathopèdes et qui ne manqueront pas de sujets de travaux sur l'ordre Equestre du Grand Centaure, par exemple, nous croyons devoir faire connaître dès aujourd'hui une association privée qui offre une certaine analogie avec ce qu'était à ses débuts le *Cerès de la Porte de l'Elysée*. C'est la *Société du Lierre*, fondée par M^{me} P..., femme d'un diplomate éminent, bien connu par ses publications sur les questions orientales. La Société du Lierre, dont les statuts ont été publiés, il y a peu d'années, chez Bonaventure et Ducessois, s'occupe de travaux littéraires et impose à ses membres l'obligation de porter toujours sur eux une feuille de lierre qu'ils devront à l'imitation des anglais pour la branche de houx, présenter à toute réquisition de leurs confrères. L'article xvi établit un *ordre du Lierre*, dont la présidente pourra proposer de conférer les insignes aux sociétaires, qui auront accompli un acte de dévouement, tenté dans les lettres une entreprise courageuse, ou obtenu un succès dans les arts libéraux. Les chevaliers devront porter à la boutonnière (mais seulement dans les séances) une *feuille de lierre en métal*, et les officiers joindront à la feuille un *bouton de lierre*.

trafic de décorations, porté, le 30 septembre 1858, devant le tribunal de la Seine, où plusieurs des accusés se qualifiaient de chevaliers ou officiers de cet ordre, ainsi que de ceux des Quatre-Empereurs, de Saint-Juan de Greytown, etc., et au nombre desquels figurait un comte de Romanini, breveté sept fois pour des inventions culinaires, et notamment pour la crème divine et les croquignolles alphabétiques (1).

Si ce n'était entrer dans le domaine de l'histoire contemporaine, nous pourrions rapprocher de la sultane mogole, une princesse orientale, née sur les bords de la Seine, qui confère également, dans son hôtel de Paris, l'ordre de Mélusine, dont les bijoux s'étalent au Palais-Royal, et, si nous en croyons certains journaux, sont portés dans ses salons, par de hauts personnages politiques qui viennent applaudir cette musicienne remarquable.

COMTE DE MARSY.

(1) *Presse*, du 4^{er} octobre 1858.